

# L'intégration des réfugiés dans la ville d'Autun

Par Vincent CHAUVET

Maire d'Autun, membre de la délégation française du Comité européen des Régions

La ville d'Autun, ville sous-préfecture du département de Saône et Loire en Bourgogne-Franche-Comté, compte 14 000 habitants. Située au sud du Massif du Morvan, dont elle a intégré à part entière le Parc naturel régional en 2019, Autun fait partie de ces petites villes de France qui structurent « la diagonale du vide ». Cité bimillénaire au riche patrimoine historique, elle est au centre d'un territoire rural et industriel qui connaît depuis les années 1980 une baisse continue de sa population, avec un solde migratoire qui ne compense pas le déficit du solde naturel, et où le nombre de décès dus au vieillissement de la population est nettement supérieur au nombre des naissances et des installations.

Autun profite pourtant du regain d'intérêt accordé aux petites villes, par une économie touristique, industrielle et tertiaire en croissance qui lui ouvre de nouvelles perspectives. Dans la lignée de sa tradition d'accueil de nouvelles populations étrangères tout au long du XX<sup>e</sup> siècle, la municipalité s'est portée volontaire en 2018 pour participer au programme national de réinstallation de familles réfugiées, pour lesquelles l'intégration sociale et professionnelle est un enjeu sur la durée.

Ville sous-préfecture du département de la Saône et Loire, en région Bourgogne-Franche-Comté, la ville d'Autun compte 14 000 habitants. Située au sud du Massif du Morvan, dont elle a intégré à part entière le parc naturel régional en 2019, Autun fait partie de ces petites villes de France qui structurent « la diagonale du vide ». Cité bimillénaire au riche patrimoine historique, elle est au centre d'un territoire rural et industriel qui connaît depuis les années 1980 une baisse continue de sa population, avec un solde migratoire qui ne compense pas le déficit du solde naturel, et où le nombre des décès dus au vieillissement de la population est nettement supérieur au nombre des naissances et des installations.

Autun profite pourtant du regain d'intérêt accordé aux petites villes, au travers d'une économie touristique, industrielle et tertiaire en croissance qui lui ouvre de nouvelles perspectives. Dans la lignée de sa tradition d'accueil de nouvelles populations étrangères tout au long du XX<sup>e</sup> siècle, la municipalité s'est portée volontaire en 2018 pour participer au programme national de réinstallation de familles réfugiées, pour lesquelles l'intégration sociale et professionnelle est un enjeu s'inscrivant dans la durée.

En octobre 2017, dans un contexte géo-politique particulièrement difficile s'accompagnant de déplacements massifs de population au Moyen-Orient et en Afrique subsaharienne, la France s'engage auprès du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) à accueillir 10 000 réfugiés d'ici à 2019.

Ce programme de réinstallation prévoit l'accueil des personnes en besoin de protection internationale après leur fuite de leur pays d'origine. Sous la coordination de la direction générale des étrangers du ministère de l'Intérieur, l'Office de protection des réfugiés et des apatrides (OFPRA) est chargé de rencontrer sur place les volontaires signalés par le HCR aux autorités françaises. La majorité des personnes éligibles sont d'origine syrienne et ont trouvé refuge en Turquie ; dès leur arrivée sur le territoire français, elles peuvent bénéficier du statut de réfugié ou de la protection subsidiaire, en obtenant soit une carte de résident d'une validité de dix ans, soit pour les protégés subsidiaires une carte de séjour « vie privée et familiale » d'une durée de quatre ans.

La direction générale des étrangers en France (DGEF), en lien avec la Délégation interministérielle à l'accueil et à l'intégration des réfugiés (DIAIR) et la Délégation interministérielle pour l'hébergement et l'accès au logement (DIHAL), organise les missions de protection dans les pays de premier asile ainsi que le voyage en avion des réfugiés concernés vers la France.

Leur accueil est l'expression d'une volonté politique municipale assumée, conditionnée toutefois à l'adéquation du profil des personnes reçues avec les ressources mobilisables localement. En pleine concertation avec les services de l'État, notamment avec le préfet coordinateur national à la réinstallation des familles, la commune a réaffirmé son souhait de ne recevoir que des familles avec

enfants désireuses de s'établir durablement à Autun, au regard des typologies de logements disponibles et des capacités des structures d'accompagnement déjà actives sur l'Autunois-Morvan.

## **Le défi d'une intégration personnelle et collective : de l'accompagnement renforcé à l'autonomie**

Tant sur le plan individuel que collectif, l'intégration des populations réfugiées représente un défi pour les structures administratives, médicales, scolaires, professionnelles et associatives de tout un territoire.

### **Une organisation structurée et efficiente**

Pendant les douze mois suivant leur arrivée, les réfugiés sont accompagnés dans leurs démarches par un opérateur spécialisé, dont le financement est assuré par le fonds européen Asile et migrations (FAMI). À Autun, les associations Coallia puis Habitat et Humanisme se sont succédé pour remplir ces missions. La mise en place d'un comité de pilotage local, sous l'autorité du sous-préfet d'Autun, a permis de manière réactive et régulière de mobiliser l'ensemble des acteurs institutionnels et associatifs du territoire pouvant être impliqués. Clé de voute de la bonne coordination entre tous ces intervenants, la synergie développée a également permis la mobilisation en appui d'un important vivier de bénévolat propice à la constitution d'un réseau relationnel et amical très important pour aider les familles à trouver un nouvel équilibre.

### **Une intense préparation en amont de l'arrivée des réfugiés sur le territoire**

Le travail commence par l'identification avec les bailleurs sociaux des logements mobilisables, en diffus dans les différents quartiers et avec des typologies adaptées aux profils des familles. Des baux et contrats dits « glissants » sont signés pour ce qui concerne le logement et les fluides : d'abord assumées par l'opérateur, les charges correspondantes sont ensuite, après quelques mois, transférées directement aux familles dès leur autonomie financière acquise consécutivement à l'ouverture de leurs droits et à la perception de ressources salariales. Les logements sont équipés en mobilier et électroménager de base, grâce à l'aide des associations caritatives locales (Emmaüs, Croix Rouge) et de dons faits par des particuliers.

### **Un suivi médical et administratif poussé**

Dès l'arrivée, la mobilisation des professionnels de santé a été nécessaire pour identifier la situation personnelle de chaque réfugié. À cette fin, Autun a pu compter sur la bienveillance d'un médecin originaire du Moyen-Orient exerçant depuis déjà plusieurs années au sein du centre hospitalier de la ville. Sa maîtrise de la langue natale des réfugiés a été précieuse pour leur écoute et prescrire une première mise à niveau médicale (carnets de santé, mise à jour vaccinale, suivi de pathologies). L'accompagnement administratif mobilise beaucoup de temps pour l'opérateur, face à la complexité de procédures parfois entièrement dématérialisées où la prise en compte des situations particulières peut s'avérer difficile, et à la nécessité pour de nom-

breuses autres formalités de déplacements pour rejoindre Macon, la ville-préfecture située à plus d'une heure trente de route. La Maison des solidarités du département de la Saône-et-Loire assure sur la durée le suivi médico-social des familles.

### **L'Éducation nationale au cœur du dispositif**

L'article L. 111-1 du Code de l'éducation tout comme les engagements internationaux de la France garantissent à tous les enfants âgés de six à seize ans l'accès à l'instruction au sein de l'école de la République dès lors qu'ils sont présents sur le territoire national, quelles que soient leur nationalité et leur situation personnelle. Pour faciliter l'inclusion des élèves allophones nouvellement arrivés, l'Éducation nationale a renforcé ses dotations d'heures allouées à une école et un collège de la ville, notamment à travers le dispositif UPEAA (unité pédagogique pour élèves allophones arrivants). La ville d'Autun, par le biais de sa direction de la cohésion sociale et urbaine, assure également une veille attentive auprès des jeunes pouvant présenter le plus de difficultés d'apprentissage au travers du programme de réussite éducative et le recrutement d'un médiateur santé.

### **L'insertion professionnelle des adultes**

Comme pour les enfants, l'apprentissage de la langue française est la base première de l'accès au travail. Dans le parcours d'intégration nationale, l'OFII dispense un certain nombre d'heures de cours de français, malheureusement souvent insuffisantes pour satisfaire aux besoins d'employabilité. Le relais est alors pris par le Centre d'information local sur l'emploi et la formation (CILEF), qui regroupe plusieurs compétences, telles que celles découlant des plans locaux pluriannuels pour l'insertion et l'emploi (PLIE), ou celles dévolues au réseau des Maisons de l'information sur la formation et l'emploi (MIFE) et à la Mission locale. À partir de fonds régionaux ainsi que d'actions relevant du bénévolat, les publics cibles sont accompagnés dans le perfectionnement de leur maîtrise de la langue parlée et écrite, et guidés dans leur recherche d'une première expérience professionnelle en lien avec leurs compétences et leurs savoir-faire antérieurs.

### **Une participation à la vie collective et associative qui ouvre des portes**

La direction de la cohésion sociale et urbaine de la ville d'Autun assure l'organisation d'activités citoyennes, sportives et culturelles, et permet à ce titre d'orienter les publics réfugiés, notamment les jeunes, vers des associations locales souvent en manque de pratiquants et de bénévoles. La gestion urbaine de proximité, notamment conduite dans le cadre du programme de rénovation urbaine des quartiers d'habitat collectif de la ville, place l'habitant au cœur du dispositif ; elle s'est de fait montrée particulièrement utile à l'intégration de familles réfugiées (information sur la vie des quartiers, projets co-construits avec les habitants, jardins partagés...).

De même, cette constitution d'un réseau de connaissances, précieux dans une petite ville, s'affirme régulièrement comme une porte ouverte vers l'emploi. Plusieurs

opportunités professionnelles sont nées d'un rapprochement opéré entre la connaissance des besoins des entreprises locales et celle des profils des demandeurs par le réseau de connaissances et le milieu associatif. Le maire et les élus sont eux aussi fortement impliqués dans cette activité de veille.

### Un accueil sous l'égide des valeurs républicaines

La ville d'Autun aura pris pleinement sa part dans le programme national de réinstallation. En 2018, treize familles syriennes ont été reçues correspondant à 82 personnes accueillies. En 2019, sept familles irakiennes se sont installées représentant 26 personnes. En 2020, deux familles ont fait le choix de retourner vivre dans leur pays de naissance, ces familles ayant été séparées du fait que la France n'accueille que les enfants mineurs.

S'il est difficile à ce stade d'en tirer un bilan exhaustif au niveau local, le processus d'intégration de ces familles est satisfaisant et ne souffre pas de difficultés majeures, tant pour les familles réfugiées que pour l'appréciation portée par la population locale sur cette opération. Bien consciente des craintes et réticences que ce dispositif pouvait susciter au départ, la commune s'est attachée à ce que les familles réfugiées s'impliquent fortement dans les temps de vie collective, notamment ceux ayant une symbolique républicaine forte pour notre nation.

Ainsi, par exemple, la participation régulière et active des familles syriennes aux cérémonies commémoratives et patriotiques depuis 2018 enrichit le message de liberté, d'égalité et de fraternité que la nation attend normalement, au titre de ses devoirs, de chaque citoyen français partageant les valeurs de la République.

### Une organisation locale à dupliquer pour participer à l'intégration d'autres populations étrangères

Si le programme de réinstallation des familles réfugiées répond aux exigences d'un cadre institutionnel propice à la réussite et à la maîtrise du processus dans sa globalité, Autun est également confrontée à d'autres problématiques d'évolution de sa démographie. La proximité d'Autun avec le Massif du Morvan et sa ressource forestière abondante entraîne un besoin important de main-d'œuvre pour assurer les travaux de bucheronnage. Ainsi, des travailleurs bulgares se sont établis à Autun, autorisés depuis 2014 comme tout autre citoyen de l'Union européenne à travailler et à s'installer en France sans nécessité pour eux de demander un titre de séjour ou de travail.

À la différence des familles réfugiées, l'arrivée de ces travailleurs et de leurs familles n'est pas organisée et échappe donc à tout dispositif institutionnellement structuré d'installation et d'intégration, dès lors que leur installation relève d'une migration économique légale au sein de l'Union européenne. Leur intégration, beaucoup plus complexe dans la vie sociale et collective de la ville de par le mode de vie traditionnel de cette communauté dans leur pays, mobilise de manière différente mais souvent encore plus forte l'ensemble des acteurs qui œuvrent à l'intégration des familles d'origine étrangère sur le territoire de l'Autunois-Morvan. L'accueil de ces personnes fait l'objet d'études anthropologiques et d'un travail de médiation important, prenant forme dans le projet Ederlezi-Autun 2021 (<https://ederlezi.odil.tv/>).